

QUELQUES PRÉCISIONS DE VOCABULAIRE A PROPOS DES ANTIBIOTIQUES

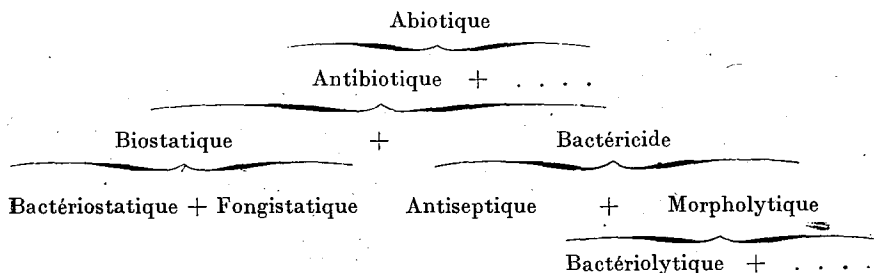
Par Marcel LOCQUIN.

Depuis le prodigieux essor des antibiotiques et en particulier de leur premier et plus important représentant, la pénicilline, on voit souvent employer les mots « abiotique, antibiotique, antiseptique, bactériostatique, fongistatique, bactériolytique, bactéricide, etc. » l'un pour l'autre. Il n'est pas sans intérêt me semble-t-il de préciser quelque peu la signification respective de ces différents termes, qui ne se recouvrent pas tous exactement.

Un milieu *abiotique* ne permet pas la vie. C'est le qualificatif le plus général. En effet un milieu abiotique peut l'être soit par manque d'un constituant essentiel à la vie (oxygène, carbone), soit à cause de la présence d'un constituant s'opposant au développement d'un organisme vivant tel qu'un antiseptique, soit encore à cause de la présence de conditions physiques rigoureusement incompatibles avec la vie (froid, chaleur, radiations).

Un constituant *antibiotique* est un corps chimique s'opposant à la vie, soit qu'il l'arrête ou l'entrave fortement dans son développement, il est alors plus précisément *bactériostatique* ou *fongistatique* — je propose alors le terme plus général nouveau de **BIOSTATIQUE** — soit qu'il la détruit et il peut être alors ou *antiseptique* — le mot est trop connu pour demander des précisions — ou *bactériolytique* c'est-à-dire qu'il peut lyser donc détruire la morphologie cellulaire. Dans dernier cas il serait souhaitable qu'un terme plus général tel que **MORPHOLYTIQUE** (*nom. nov.*) englobe dans son principe toutes les cellules et non simplement la cellule bactérienne. Les antiseptiques et morpholytiques appartiennent ensemble aux *bactéricides*, *fongicides*, etc.

Afin de résumer la hiérarchie de ces termes groupons-les dans un tableau suivi d'exemples explicatifs :



L'espace intersidéral est abiotique de même qu'un milieu contenant du chlorure mercurique. Mais dans ce dernier milieu il est plus précisément bactéricide et fongicide et plus précisément encore antiseptique. Un espace irradié fortement par les ultra-violets sera abiotique, mais ne pourra être dit antibiotique, puisque ce dernier terme suppose la présence d'un constituant chimique responsable de cette activité. La pénicilline est antibiotique vis-à-vis de nombreux germes pathogènes. Le plus souvent elle se révèle biostatique, rarement bactéricide. L'acide linoléique est morpholytique vis-à-vis des cellules de *Glaucoma*. La Thyrothricine est le plus souvent fongistatique.

Ce tableau et ces exemples montrent quelques lacunes de notre vocabulaire. Il ne me semble pas indiqué de créer des termes nouveaux pour les combler tant que l'usage n'en montrera pas l'urgente nécessité.

Paris, juin 1947.

Présenté à la séance générale du 20 septembre 1947.